

PREX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. - Six mois, 26 fr. - Un an, 50 francs. - Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. - Les Départements et l'Étranger, envoi de poste en plus. Le prix d'abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. - A TOURCOING, RUE DES POUTRAINES, 42. ABRONNEMENTS ET ANNONCES : RUO NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A Lille, rue du Caré-Saint-Étienne, 9 bis. - A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

Directeur : ALFRED REBOUX. AGENCE SPECIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires.

LA HAUSSE DE LA BOURSE

Les cours de la Bourse n'ont jamais été aussi élevés. Le 3 0/0 est à 92 francs, et bien des gens — un peu pressés, il est vrai — le voient déjà au pair, c'est-à-dire à 100 francs. Il suffit pour cela qu'il monte de 8 francs, et il est monté de 10 francs l'année dernière!

Le vent de hausse qui soulève nos rentes, entraîne en même temps toutes les valeurs inscrites à la cote. Comment expliquer cette hausse inouïe dans un moment où les finances publiques sont obérées et où tout le monde se plaint « que les affaires ne vont pas » ?

Faut-il dire, avec quelques-uns, que ce vent de hausse est un vent de folie et que nous courons tout droit à un krach financier formidable? Non! La hausse que nous remarquons sur les valeurs françaises est générale: elle n'est pas spéciale à notre pays. En Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Amérique, les valeurs mobilières ont atteint des cours inconnus jusqu'ici.

Cette simple constatation suffit pour répondre à la fois aux pessimistes qui voudraient expliquer la hausse par un emballement passager de spéculateurs français, et aux optimistes de parti pris qui désiraient, comme M. Rouvier par exemple, faire honneur à la République et à la bonne administration républicaine « de cet accroissement au moins apparent de la fortune publique.

Si tous les fonds d'Etat, sans exception, depuis les Consolidés anglais jusqu'à la rente turque, subissent le même mouvement ascensionnel depuis longtemps, il doit y avoir une autre cause que la rage de spéculation des boursiers ou la confiance aveugle des capitalistes dans l'habileté des financiers gouvernementaux.

Disons d'abord que la hausse qui, sans pendant de courtes périodes d'arrêt ou de recul, n'a pas cessé depuis dix ans, ne pourrait être entravée aujourd'hui que par la crainte sérieuse de la guerre.

Or, cette crainte n'existe pas en ce moment. Sans savoir pourquoi, à tort ou à raison, on a confiance dans le maintien et la durée de la paix.

Et que faire de la paix, sinon en tirer parti pour augmenter son bien-être et sa fortune? On cherche donc à placer ses épargnes le plus avantageusement possible. Mais l'épargne afflue et le placement productif manque.

Autrefois le capital était appliqué au développement des grandes inventions, des grandes découvertes. Notre fortune mobilière actuelle repose presque tout entière sur les applications de la vapeur et du gaz; chemins de fer, usines, bateaux à vapeur, mines de houille, etc.

C'est fini, aujourd'hui. On est saturé d'usines et de chemins de fer. De ce côté, il ne faut plus espérer faire des fortunes rapides comme il y a quarante ou cinquante ans.

Il est évident que l'argent abonde, mais que les placements productifs font défaut. Le taux de l'argent va donc diminuant toujours. Cent francs qui rendaient autrefois six francs, puis cinq francs, puis quatre francs, ne rendent plus aujourd'hui que trois francs et même 2 3/4 comme les Consolidés anglais.

C'est ce qu'on appelle merveilleusement M. Leroy-Beaulieu « la fourmi humaine continue d'épargner avec une indéfectible persévérance; mais chaque parcelle d'épargne qu'elle apporte dans l'état actuel du monde et des applications industrielles, est moins productive que l'épargne qui était une parcelle d'épargne il y a trente ou quarante ans.

Cet avilissement de l'intérêt, si continu, et il y a des chances pour qu'il ne s'arrête pas de sitôt, est la plus grande révolution sociale que l'on aura vue depuis la découverte des Etats-Unis d'Amérique: c'est en quelque sorte la richesse qui s'évapore peu à peu dans les mains qui la détournent.

On nous rebat les oreilles de la question sociale, et l'on ne s'aperçoit pas de ce grand phénomène, à moins d'être un philosophe de profession, et de l'ordre de ceux qui ont écrit la fortune acquise, la difficulté croissante pour les industriels et ceux qui épargnent de se constituer une fortune.

UN CENTENAIRE

L'Académie de Mâcon se propose de célébrer avec grand éclat le centenaire de la naissance de Lamartine. L'Académie française a désigné un poète, François Coppée, pour la représenter aux fêtes qui doivent être organisées à cette occasion.

Dans les années qui ont précédé le culte des choses littéraires, on commençait à battre le rappel autour de l'ombre du poète. Le centenaire de Lamartine en effet, semble avoir besoin d'un fort lancement. L'auteur des Méditations, le tribun de 1848, conserve un certain prestige aux yeux de la bonne société et des réunions. Des poètes départementaux; mais il est oublié du grand public.

Son œuvre poétique, toute de soufflé, est aujourd'hui vaporisée, on ne la connaît, on ne la sent plus. Elle est un beau mais d'un autre monde. Poète de luxe dans toute l'acceptation du terme. Lamartine devait voir ses vers expirer aux oreilles des foules. Jugez donc, il y avait un luth, une Elvire, un chant, un beau monde, des choses superbes à graver sur frontispice d'un volume en 1830, mais qui ne s'imprimèrent pas dans les cours. Pris entre Hugo, le macéjot, le décorateur, le plasticien, le militaire, et Musset, le réaliste vibrant, il devait être le vaincu.

Il était peut-être le plus noblement, le plus richement doté des trois. Sur ce point, qu'il me soit permis de citer l'opinion de Fénélon.

« J'aimais peut-être un homme, écrit le philosophe socialiste, ne se reconstruisait d'inclinations plus heureuses que M. de Lamartine. Il m'a été un vrai gloire et s'en connaît, son esprit cherche naturellement la vérité, son cœur la justice; les plus hautes conceptions, quand elles lui sont présentées, il les aime servir et illustrer son pays; il a la religion du devoir, le courage dans le danger, et celui plus sûr encore de la fidélité à sa conviction, alors même que cette conviction peut le rendre impopulaire. »

Malheureusement, ces belles qualités sont dépensées, souvent même neutralisées par un irritable orgueil, le dédain, le mépris, le mépris, le mépris, et en donnant la raison aux choses, élève et entraîne l'idéal, manque tout à fait; il contemple, il ne pénètre pas.

Le trait est juste: en art comme en politique, Lamartine a contempné. Il semble que, captif dans sa foule, il ait vu les destins de la vie, contempné les hommes, les choses, les événements, s'émouvant aux aspects divers, lançant un mot, un chant sympathique en un endroit, l'abandonnant d'un pied rosié, jamais ne gravant son nom d'explorateur et de conquérant. Partout il a laissé une larme, nulle part une idée, une œuvre, un fait.

De là, il est résulté, au lieu de la gloire que se propose, cette involontaire tristesse qui flotte sur sa œuvre.

Il est évident que l'argent abonde, mais que les placements productifs font défaut. Le taux de l'argent va donc diminuant toujours. Cent francs qui rendaient autrefois six francs, puis cinq francs, puis quatre francs, ne rendent plus aujourd'hui que trois francs et même 2 3/4 comme les Consolidés anglais.

C'est ce qu'on appelle merveilleusement M. Leroy-Beaulieu « la fourmi humaine continue d'épargner avec une indéfectible persévérance; mais chaque parcelle d'épargne qu'elle apporte dans l'état actuel du monde et des applications industrielles, est moins productive que l'épargne qui était une parcelle d'épargne il y a trente ou quarante ans.

Cet avilissement de l'intérêt, si continu, et il y a des chances pour qu'il ne s'arrête pas de sitôt, est la plus grande révolution sociale que l'on aura vue depuis la découverte des Etats-Unis d'Amérique: c'est en quelque sorte la richesse qui s'évapore peu à peu dans les mains qui la détournent.

On nous rebat les oreilles de la question sociale, et l'on ne s'aperçoit pas de ce grand phénomène, à moins d'être un philosophe de profession, et de l'ordre de ceux qui ont écrit la fortune acquise, la difficulté croissante pour les industriels et ceux qui épargnent de se constituer une fortune.

LES GRÈVES

Saint-Etienne, 12 juin. — Tous les mineurs de la compagnie Moiré, de la compagnie de la compagnie Morambert, et de la compagnie descendus ce matin dans les fosses sans incident.

Saint-Etienne, 12 juin. — Un millier de mineurs de Grandcroix se sont mis en grève ce matin.

Grandcroix était la seule partie du bassin de Rive-de-Gier qui ait continué le travail.

1,300 ouvriers chôment dans cette partie du bassin, ce qui fait 6,000 grévistes pour le bassin de la Loire tout entier.

8,000 grévistes ont jusqu'ici échappé à la contagion.

Lyon, 12 juin. — La grève des ouvriers gaziers continue.

Pour remplacer les grévistes, la compagnie a embauché des manœuvres à Lyon et fait venir quelques ouvriers de Saint-Etienne qui travaillent sous la direction des contre-maîtres restés à leur poste.

Il n'est plus besoin de concours des soldats restés à la première heure.

On sait que la cause de la grève a été la position infligée à un chauffeur, mais maintenant outre la réintégration de cet homme, avec excuses du contre-maître, les ouvriers ont exprimé dans une réunion tenue hier de nouvelles revendications tendant à l'augmentation de leur salaire.

Les chauffeurs qui gagnent 6 fr. 50 et 7 fr. suivant les fours, demandent 7 fr. 30 et 8 fr.; les échauffeurs 5 fr. 50 et les manœuvres 4 fr. 50.

Il y va aussi que la compagnie soit tenue d'embaucher d'abord des ouvriers syndiqués et les non-syndiqués ensuite.

Enfin une délégation a été nommée pour se rendre auprès de la municipalité et demander son appui.

D'autre part, la Compagnie est absolument décidée à résister à tout réquisitoire.

Le conseil d'administration a même décidé qu'aucun gréviste ne serait repris.

La grève a fait l'objet hier soir d'une interpellation au conseil municipal: M. Collard, socialiste, s'est plaint des mesures prises par l'administration pour venir en aide à la compagnie du gaz; il s'est

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 12 juin. — La sous-commission des recettes a déposé aujourd'hui ses conclusions devant la commission du budget.

Elle constate que la commission a réalisé sur les dépenses proposées par le gouvernement, des réductions s'élevant à 85 millions environ.

Le chiffre des dépenses, après ces réductions, serait de 3 milliards 162 millions, et compris le budget de la guerre.

Les chiffres des ressources ont été évalués à 3 milliards 101 millions, le reste doit à trouver 61 millions.

La commission propose une surtaxe de dix francs sur les sucres patentes spéciaux aux raffineries, et la rectification de la taxe des douanes sur le pétrole.

Le reste serait demandé à peu près par moitié aux valeurs mobilières et aux alcools.

Après avoir entendu le système financier de la sous-commission des recettes, la commission en a examiné les points principaux.

Par 15 voix contre 2, elle a décidé d'incorporer dans le budget ordinaire, le budget extraordinaire de la guerre.

Une proposition de M. Pelletan tendant à incorporer dans le budget ordinaire les avances faites par l'Etat aux compagnies de chemin de fer a été repoussée par 14 voix contre 4.

Après avoir fixé ainsi le pivot du budget, la Commission a examiné les nouvelles recettes proposées par les sous-commissions.

Les chiffres arrêtés pour les sucres patentes, les valeurs mobilières et la contribution financière ont été adoptés.

Un long débat s'est ensuivi engagé au sujet des sucres et des alcools. M. Henri Gergaud a proposé de demander aux sucres seuls 50 millions de francs en plus pour les suppléments et de ne pas toucher à l'alcool.

Pour cela il demande de frapper les sucres indénormés d'une surtaxe de 25 francs, supérieure de 15 francs à celle que propose le gouvernement.

Ce système n'a pas été adopté, et la commission a voté la surtaxe de 10 francs sur les sucres proposés par le gouvernement.

TROP COURIR NUIT

Il n'a été donné d'assister l'autre jour à une conversation des plus intéressantes, entre le père d'un des lauréats de l'enseignement primaire, et un professeur éminent, et dont le nom fait autorité dans la science.

Quelle belle chose que ce Lullin! disait le père de famille à son fils, qui se levait et se précipitait vers l'Institut du cabinetage chez les Jansénistes, interrompait le docteur.

Par exemple... Vous croyez? — Un prix de discours français ou d'un prix de course à pied.

Et ce qui le flatterait le plus de figurer sur le Palmarès de son lycée ou dans les échos d'un journal de sport?

Non, je n'ai pas pensé à ça. — Mais, est-ce que votre jeune homme n'était pas champion de quel que chose?

— Ah!... et est-ce qu'il y a pas eu des fiançailles?

LES TAILLEURS & APPRÊTEURS DE TISSUS

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

On ne lira pas sans intérêt le rapport très complet qui a été présenté à la Chambre Syndicale de la Teinture, des Apprêts et du Blanchiment, de Paris, en réponse au questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce.

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 12 juin. — On se souvient du krach des huiles qui au mois de février dernier eut tant de répercussions dans le monde des affaires; l'auteur principal de ce krach, Eugène Dumont, a été arrêté rue de Belleville par deux agents de la sûreté.

Paris, 11 juin. — La commission relative à l'incompatibilité des fonctions parlementaires avec celles de gouverneur et sous-gouverneur du Crédit Foncier et de la Banque de France a examiné un amendement de M. Maurice Faure d'une portée beaucoup plus générale.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

Paris, 11 juin. — La commission parlementaire sur le travail a décidé d'ouvrir une enquête à Paris et dans les départements sur les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 12 juin

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Table of stock market data for Paris, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE

du jeudi 12 juin

PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table of stock market data for Lille, including sections for Valeurs and Charbonnages.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Paris, 12 juin. — Le général en retraite Tricoche part aujourd'hui pour les Vosges, où il va soutenir sa candidature en vue de l'élection du 6 juillet.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du jeudi 12 juin 1890

Présidence de M. FLOUQUET président. La séance est ouverte à deux heures. La Chambre valide sans discussion l'élection de M. Charvoix dans le département de l'Ain.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

ROUBAIX-TOURCOING. — La légère reprise qui s'était manifestée hier sur les cours, n'a pas persisté et presque tous les mois arrivent en baisse aujourd'hui avec tendance faible.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui ont confié l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les éditions du Journal de Roubaix.